

Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone

Cas du Niger







Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone

AUTEURS

PAUL-SIMON HANDY
ADJA KHADIDIATOU FAYE

Pour citer ce rapport

HANDY, **Paul-Simon** et **FAYE**, **Adja Khadidiatou**. Étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone : Cas du Niger, *Institut d'études de Sécurité ISS*, 2021.

©Tous droits réservés

Avec le soutien financier de :









Sommaire

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
INTRODUCTION	5
Contexte	7
1. La stratégie nationale de prévention de la radicalisation	
et de l'extrémisme violents au Niger	9
A. Objectif de la stratégie	9
B. Description de la stratégie	10
C. Acteurs impliqués et responsabilités	11
2. Dispositif de prévention	14
A. L'État et ses partenaires	15
B. Rôle de la société civile	16
C. Répartition temporelle et géographique des projets	17
D. Types de projets et approches des acteurs de mise en œuvre	19
E. Prévention primaire, secondaire ou tertiaire ?	19
3. Genre et jeunesse dans les programmes de prévention	25
4. Numérique et prévention	27
5. État de droit et prévention	28
6. Programmes à dimension régionale	30
7. Évaluation des programmes	32
8. Enjeux et défis particuliers	34
9. Constats et leçons apprises	36
10. Conclusion et pistes d'action	37
Bibliographie	39
Liste des entrevues	41

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Un ensemble de facteurs a favorisé l'expansion et l'endogénéisation des groupes extrémistes violents en Afrique de l'Ouest depuis la première attaque en Mauritanie en juin 2005. Parmi eux, on constate la capacité des groupes à profiter des failles en matière de gouvernance (politique, économique, sociale, et des secteurs de la justice, de la défense et de la sécurité), les logiques de compétition au sein des groupes ou entre des groupes armés, et la volonté de déborder les mécanismes sécuritaires et militaires existant tout en garantissant un accès aux ressources opérationnelles, financières et humaines. Depuis 2016, la zone du Liptako-Gourma est devenue l'un des épicentres de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest. Avec l'avancée progressive des groupes, les États ont souvent dû parer au plus pressé en se focalisant sur les réponses militaires. Ainsi, les initiatives de prévention de l'extrémisme violent (PVE) au Sahel ont souvent été élaborées dans l'urgence et sous une forte pression sécuritaire. Par conséquent, elles n'ont pas suffisamment été étudiées et évaluées.

Conscient de cet aspect, le Réseau francophone de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme (FrancoPREV), en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie et d'autres parties prenantes, a diligenté une étude internationale sur les dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents dans l'espace francophone.

L'étude dresse un état des lieux des stratégies, programmes et outils de prévention de l'extrémisme violent. Elle analyse dans une perspective comparée, les pratiques en vigueur en la matière avec une attention particulière portée sur le numérique, l'égalité du genre, le rôle des femmes et des jeunes, la participation de la société civile et les enjeux de gouvernance démocratique. Enfin, elle identifie des propositions de recommandations relatives à la prévention.

L'état des lieux porte sur des dispositifs de prévention primaire, secondaire et tertiaire, dans les pays suivants : Belgique, France, Canada, Maroc, Tunisie, Cameroun, Niger et Togo. Au sein du consortium de l'étude, l'Institut d'études de sécurité (ISS) a été chargé de mener la recherche sur les mécanismes étatiques et non étatiques de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au Niger et au Togo.

Le présent rapport analyse ces dispositifs de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au Niger. Il s'appuie sur des articles et rapports scientifiques ainsi que sur des entretiens menés à Niamey du 22 au 27 mars 2021 avec des acteurs institutionnels, de la société civile et des partenaires internationaux.

INTRODUCTION

Principalement concentrée dans le septentrion malien jusqu'en 2013, l'insécurité attribuée aux groupes extrémistes violents s'est progressivement étendue au centre du pays avant de toucher le Niger, notamment.

La première manifestation publique de l'extrémisme violent au Niger remonte au 23 mai 2013 avec le double attentat à la voiture piégée contre l'armée nigérienne à Agadez et le groupe nucléaire français Areva à Arlit, revendiqué par le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO).

Mais c'est surtout depuis 2015 que le Niger, pays sahélien, enclavé et frontalier d'États d'Afrique occidentale, centrale et septentrionale, fait face à une intensification des attaques sur son territoire. La menace terroriste au Niger se manifeste sur deux fronts principaux: l'un à l'est, dans la région de Diffa (bassin du Lac Tchad), frontalière du Nigeria et du Tchad, où opère le groupe Boko Haram. L'autre se situe à l'ouest (régions de Tillabéri et Tahoua), à la frontière avec le Mali et le Burkina, et est la zone d'opérations de groupes affiliés à l'État islamique et à Al-Qaeda.¹ Les groupes actifs, les formes du phénomène et aussi les réponses apportées diffèrent d'une région à l'autre.

Le Niger se trouve actuellement dans une situation de réponse urgente à l'extrémisme violent (EV) tout en essayant d'en prévenir l'extension sur des zones jusqu'ici épargnées.

C'est ainsi qu'il a engagé un processus d'élaboration d'une stratégie nationale en écho à différentes impulsions nationale, régionale et internationale notamment le Plan de Développement économique et social (PDES 2017 – 2021) du Niger, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Plan d'action du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) découlant de la résolution S/RES/2178/2014 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

La Stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du Niger dont le projet de décret a été adopté le 12 février 2021 en Conseil des ministres est basée sur un guide² élaboré par le Secrétariat exécutif du G5 - Sahel, en partenariat avec l'USAID à travers son programme Partenariats pour la Paix (USAID/P4P) avec

¹ Certains auteurs ajoutent un troisième front qui est celui du Nord, qui fait suite à l'effondrement de l'État libyen. L'intensification du phénomène des migrations clandestines et la recrudescence des attaques à main armée justifient cela. Dans le cadre de cette étude, ce troisième front n'est pas représenté.

² Ce guide régional a été validé lors d'un colloque tenu à N'Djamena du 22 au 23 novembre 2018.

l'accompagnement de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et la Coopération Suisse.

Le Niger est le premier pays du G5 - Sahel à adopter sa stratégie. Le pays n'a toutefois pas attendu son élaboration pour entreprendre des actions – aussi bien étatiques que non étatiques - de prévention et de lutte contre l'EV. L'approche préventive du Niger s'est inspirée ou s'est appuyée sur l'expérience des modes de gestion des conflits issus des différentes rébellions qu'a connues le pays dans les années 1990 et 2000. Cette approche a cependant dû être adaptée à la nature de la menace.

Le présent rapport est structuré en 9 parties. La première présente la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du Niger. La deuxième analyse les programmes de prévention non étatiques mis en œuvre au Niger. La troisième partie examine l'implication de la jeunesse et des femmes dans les programmes. Les quatrième et cinquième décrivent le rôle du numérique et l'état de droit dans le dispositif de prévention. La sixième partie aborde la question de l'évaluation des programmes de prévention contre la radicalisation et l'extrémisme violents mis en œuvre au Niger. Les trois dernières parties identifient respectivement les enjeux et défis particuliers auxquels les acteurs de la prévention font face, les constats et leçons apprises ainsi que les pistes d'actions.

CONTEXTE

Les concepts de radicalisation et d'extrémisme violent ne bénéficient pas d'une définition et d'une acception consensuelles. Il est de ce fait laissé à chaque pays le soin de les définir en fonction des contextes national et local³. Ces derniers déterminent la nature du problème, ses différentes articulations et les priorités en termes de réponses.

Dans le cas du Niger, la lutte contre le terrorisme a été imposée par la succession d'attaques de groupes extrémistes violents depuis 2015, dans la région de Diffa au Sud-est et dans celles de Tillabéri et Tahoua à l'ouest. Pour répondre à l'urgence, le Gouvernement a pris une série de mesures sécuritaires visant à repousser voire contenir l'expansion des groupes extrémistes dans un contexte de propagation des attaques. En effet, le Niger est un des maillons d'une chaîne de propagation de l'EV dans le bassin du lac Tchad et le Sahel, qui affecte nombre de ses voisins : Nigeria, Tchad, Libye, Mali, Burkina.

La réponse sécuritaire a pris une double dimension nationale et régionale. Le pays participe à deux coalitions militaires régionales : la Force conjointe du G5-Sahel d'une part et la Force multinationale Mixte de Lutte contre Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad d'autre part. Ces deux dispositifs ont certes permis d'engranger des victoires militaires sur le terrain, mais n'ont pas pu stopper la propagation de l'EV au Niger et dans les régions du Sahel et du lac Tchad. Fort de ce constat, le

Gouvernement du Niger a élargi les moyens de la réponse sécuritaire aux approches non sécuritaires.⁴

Les consultations régionales, en début 2020, qui ont précédé l'élaboration de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au Niger ont permis la prise en compte des perceptions locales et contextuelles.

Il ressort de ces consultations que la radicalisation est généralement perçue comme « un processus dynamique de transformation comportementale d'un individu ou d'un groupe d'individus découlant de l'acquisition, de l'intégration et de la sublimation d'un ensemble d'idées et de valeurs qui s'y rattachent qui pousse l'individu vers l'endoctrinement, l'intolérance et l'intransigeance ainsi que le repli sur soi »⁵.

L'extrémisme violent quant à lui est considéré comme «une conséquence directe de la radicalisation qui consiste à l'apologie et à l'utilisation délibérée de la violence sans empathie et hors de toute légalité pour imposer ses croyances, ses valeurs, ses normes, son mode de vie, etc.». Ce phénomène peut prendre des formes de violence physique (attaques armées, assassinats ciblés, enlèvements, et attentats-suicides); économique (pillages et destruction des biens privés et publics, braquages armés, vols de bétail, prélèvement obligatoire de taxes illégales);

³ Voir, Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Rapport du Secrétaire général des Nations unies, A/70/674, 24 décembre 2015.

⁴ Il faut noter que les actions de contre-terrorisme, dites sécuritaires, comportent aussi un volet prévention.

⁵ République du Niger, Rapport provisoire de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, page 39, Niamey 2020.

⁶ Ibid., page 40.

de violence psychologique et de violence basée sur le genre, les femmes et les enfants étant victimes ou faisant l'objet de recrutement volontaire ou sous la contrainte⁷.

Les concepts de radicalisation et d'EV ainsi définis découlent de réalités telles que perçues par des Nigériens dans les différentes régions du pays. Ils pourraient se démarquer de définitions issues d'autres contextes.

Un sondage⁸, réalisé par l'International Republican Institute (IRI) entre les deux tours de l'élection présidentielle en février 2021, révélait que la violence liée à l'EV figurait avec la corruption, parmi les préoccupations les plus pressantes des populations du Niger.

Les études réalisées en amont de la stratégie ont révélé que certaines régions comportaient davantage de facteurs de risques et de vulnérabilité que d'autres. Il s'agit notamment des régions de Tillabéri, Tahoua et de Diffa.

Avant l'apparition de l'extrémisme violent, le Niger a fait face à une série de rébellions qui ont fortement entamé la cohésion sociale et l'unité du pays. Par le truchement d'une série d'accords de paix négociés entre le gouvernement et les rebelles Touareg dans les années 90 et 2000, nombre de préoccupations des groupes armés non étatiques ont été prises en compte. On y compte entre autres «la décentralisation administrative, la réinsertion socioéconomique des

combattants démobilisés, la réhabilitation des zones touchées par le conflit, ainsi que la signature d'une amnistie en faveur de toutes les personnes impliquées dans les actes commis du fait du conflit »9.

Pour assurer la mise en œuvre effective de ces accords, le gouvernement du Niger a mis sur pied en 1995 le Haut-commissariat à la restauration de la paix, devenu en 2010 la Haute Autorité à la Réconciliation nationale et à la Consolidation de la Démocratie, qui en 2011, fut nommée la haute autorité à la consolidation de la paix (HACP). Conçu à l'origine comme une structure administrative chargée du suivi des accords de paix, le mandat de la HACP a été élargi pour embrasser l'analyse prospective, la prévention et la gestion des crises et des conflits. Elle a ensuite pris graduellement une place centrale dans le dispositif étatique de prévention de l'EV.

Le contexte du Niger étant celui de la concomitance d'actions de lutte contre le terrorisme avec celles de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, le défi des politiques publiques est d'articuler ces exigences dans un processus plus global de consolidation de la paix dans un État fragilisé qui gère à certains égards ses vulnérabilités locales et les conséquences de l'insécurité chez ces voisins.

⁷ Ibid., page 41.

⁸Institut républicain international, https://www.iri.org/resource/nouveau-sondage-les-nig%C3%A9riens-font-confiance-%C3%A0-la-

<u>d%C3%A9mocratie-avant-le-second-tour-de-l</u>.

⁹ Mamoudou Djibo, Rébellion touarègue et question saharienne au Niger, Revue Autrepart 2002/3, Nr. 23, p.154.

La stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au Niger

L'idée d'élaborer une stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'EV a été concrétisée au sein du Secrétariat permanent du G5 Sahel¹⁰. Après avoir constaté les limites des approches essentiellement militaires, les pays membres ont réalisé que l'éradication de l'EV requérait un ensemble d'interventions plus holistiques incluant la prévention. Il a ainsi été décidé de voir chaque pays se doter d'une stratégie nationale. L'Agence américaine de développement (USAID), à travers son programme Partnerships for Peace (P4P), s'est proposée d'accompagner l'élaboration de ces stratégies dans tous les pays du G5-Sahel. Un Guide régional a été établi afin de faciliter les processus nationaux d'élaboration des stratégies.

La décision du G5 Sahel est venue formaliser un processus d'élaboration de stratégie qui était déjà avancé au Niger. 11 En effet des termes de référence avaient été établis en s'appuyant sur des études antérieures effectuées par le Centre National d'Études stratégiques et de Sécurités

(CNESS)¹². Ces termes ont été adaptés au Guide régional par le CNESS qui a aussi été chargé de l'élaboration de la Stratégie en usant d'une approche participative et inclusive¹³.

A. Objectif de la stratégie

L'objectif global de la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent au Niger (SNPREV) est « de contribuer à créer les conditions optimales favorables à la stabilité du Niger, au renforcement de la paix sociale durable et à l'amélioration de la sécurité humaine » 14. Son objectif spécifique est de réduire les menaces et risques liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent sur la stabilité, la paix sociale et la sécurité humaine au Niger.

¹⁰ Devenu entre-temps le Secrétariat exécutif du G5

¹¹ Entretien avec le CNESS, Niamey, 22 mars 2021.

¹² CNESS: outil d'aide à la décision, créé par décret No 2015-013/PRN du 16 janvier 2015 et rattaché au cabinet civil de la Présidence de la République.

¹³ Un travail empirique d'identification de risques et vulnérabilités a été effectué et l'ensemble des régions du Niger a été visité par les équipes du CNESS.

¹⁴ Rapport provisoire de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, page 68, 2020.

La stratégie a pour ambition de relever 5 défis majeurs¹⁵:

- La réduction substantielle des facteurs favorables à l'émergence et au développement de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Niger.
- Le développement d'un système d'information efficace pour orienter les décisions relatives à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- Le développement de la résilience des communautés en général et des groupes à risque en particulier face à l'offre des groupes extrémistes violents et des autres groupes criminels.
- L'amélioration des capacités des acteurs nationaux à assurer efficacement leurs rôles en matière de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.
- Le développement et le renforcement du partenariat stratégique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

B. Description de la stratégie



La stratégie est structurée en 4 axes comprenant chacun des programmes permettant de relever les défis cités :

Axe stratégique 1 : Atténuation des facteurs propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent

Programme 1 : Atténuation de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Programme 2: Amélioration et gestion des connaissances sur la radicalisation et l'extrémisme violent.

Axe stratégique 2 : Développement de la résilience des populations face à la radicalisation et à l'extrémisme violent

Programme 3: Mobilisation sociale pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

¹⁵ Ibid.

Programme 4 : Renforcement des capacités pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Axe stratégique 3 : Système d'information pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

Programme 5: Développement d'un système d'information pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Axe stratégique 4 : Relèvement des zones à risque de radicalisation ou affectées par l'extrémisme violent

Axe stratégique 5 : Développement du partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV

Programme 6 : Relèvement des zones à risque de radicalisation et/ou affectées par l'extrémisme violent.

Programme 7: Partenariat stratégique et coordination de la mise en œuvre de la SNPREV.

C. Acteurs impliqués et responsabilités

La Stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent (SNPREV) est placée sous la tutelle du premier ministre et sa mise en œuvre est assurée par un Conseil Multisectoriel d'Orientation et de Pilotage (CMOP) qui a pour missions :

- D'adopter le plan d'action pluriannuel ainsi que les programmes d'activités, les budgets et les différents rapports annuels de performance;
- D'évaluer les performances et d'apporter les mesures correctives et les orientations stratégiques permettant de combler les éventuelles insuffisances constatées;
- De décider de toutes les mesures propres à améliorer les performances dans la mise en œuvre des programmes de la SNPREV;
- D'approuver les différents rapports d'évaluation;
- D'entreprendre un plaidoyer pour promouvoir, mobiliser le partenariat politique, financier et technique en vue de faciliter la mise en œuvre de la SNPREV.

Le CMOP se réunit une fois par an sous la présidence du Directeur de Cabinet du premier ministre.

Membres du CMOP:

Le Directeur du Cabinet du premier ministre (Président) est responsable des opérations d'audit qui seront conduites par des cabinets indépendants, sur une base annuelle tandis que le responsable administratif et financier applique les recommandations d'audit, sous la supervision du Cabinet du premier ministre.

Un représentant du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses (Vice – Président) ;

Un représentant du médiateur de la République ;

Un représentant du Conseil Supérieur de la Communication (CSC);

Un représentant de la commission « défense et sécurité » de l'Assemblée nationale

Un représentant de la HACP;

Un représentant du CNESS;

Un représentant de la Cellule de prévention de la radicalisation (Cellrad);

Un représentant de la Commission nationale pour la Collecte et le Contrôle des armes illicites (CNCCAI) ; Stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'EV

Un représentant de la Cellule nationale de Coordination du G5 – Sahel;

Un représentant de la plateforme des femmes du G5 Sahel;

Un représentant du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage;

Un représentant du ministère de la Défense nationale;

Un représentant du ministère de la Justice;

Un représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports ;

Un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération,

de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur;

Un représentant du ministère du plan;

Un représentant du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale ;

Un représentant du ministère de la Renaissance culturelle des arts et de la Modernisation sociale;

Un représentant du ministère de l'Environnement et du Développement durable ;

Un représentant du ministère de la Promotion de la femme et de la Protection de l'enfant ;

Un représentant du ministère de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes;

Un représentant du ministère en charge de l'éducation nationale;

Un représentant du ministère en charge des enseignements secondaires ;

Un représentant du ministère en charge des enseignements supérieurs ;

Un représentant du ministère de l'Entrepreneuriat des jeunes ;

Un représentant du ministère des Télécommunications et de l'Économie numérique ;

Un représentant du ministère en charge de la Santé;

Un représentant du ministère chargé du Développement communautaire et de l'Aménagement du territoire;

Un représentant du ministère des Enseignements professionnels et techniques ;

Deux (2) représentants de la Société Civile;

Deux (2) représentantes de la Société Civile féminine ;

Le Président du Conseil National de la Jeunesse;

Le Président de l'Association des Municipalités du Niger;

Le Président de l'Association des Chefs traditionnels;

Le Président de l'Association des Régions du Niger (ARENI);

Deux (2) représentants du Cadre du dialogue inter et intrareligieux.

Aussi, une unité dirigée par un Secrétaire Exécutif désigné par le premier ministre est chargée de la maîtrise d'œuvre globale, de la coordination et du suivi de la SNPREV et d'assurer :

- La planification stratégique, opérationnelle et budgétaire notamment la préparation participative et interactive, avec les partenaires de mise en œuvre opérationnelle d'un plan d'action annuel (PAA), supporté par un budget annuel soumis à l'approbation du CMOP;
- La coordination de la mise en œuvre des différents plans d'action;
- Le développement de toutes les initiatives nécessaires pour mobiliser les ressources indispensables à la mise en œuvre;
- La supervision technique, administrative, logistique et financière.

La SNPREV est considérée comme un programme et bénéficie à cet égard d'un mécanisme unifié de financement multibailleur, piloté par l'unité exécutrice et placé sous l'égide du Cabinet du premier ministre en relation avec le ministère du plan et celui en charge des finances. Ce dispositif unique de financement comprend les contributions de l'État, celles des partenaires au développement du Niger ainsi que toute autre ressource financière mobilisée dans le cadre de la Stratégie.

En ce qui concerne la mobilisation et la sécurisation des ressources financières, le Secrétariat exécutif de la SNPREV est chargé d'élaborer un manuel unique de procédures basées sur les procédures nationales, approuvé par les partenaires techniques et financiers du

Niger et pouvant inclure si nécessaire certaines procédures incompressibles des bailleurs.

La Stratégie n'ayant été adoptée que récemment, soit en février 2021, sa mise en œuvre n'a pas encore été testée sur le terrain. Il est de ce fait peu surprenant que de nombreux acteurs, y compris certains qui devront en assurer la mise en œuvre, soient peu informés des structures créées à cet effet¹⁶. Il est utile de noter qu'un Plan d'action¹⁷ devrait être élaboré pour accompagner la mise en œuvre des différents axes de la stratégie.

L'approche préventive adoptée par le Niger dans le cadre de la Stratégie est une approche par strates qui considère l'EV comme le stade suprême d'un processus qui commence par la radicalisation. Elle met de ce fait l'accent sur la prévention de la radicalisation en s'attaquant aux germes potentiels de celle-ci. Elle s'apparente à ce qui est désigné dans la littérature comme une «whole of society approach» 18. Cette approche repose sur le postulat que l'absence de développement est la cause principale de l'insécurité et que c'est en s'attaquant aux causes structurelles du sous-développement qu'on peut durablement prévenir la radicalisation 19.

¹⁶ Entretiens avec des représentants de différentes institutions étatiques, Niamey du 22 au 27 mars 2021.

¹⁷ Au moment du bouclage de cette étude (mai 2021), le Plan d'action n'était pas encore disponible.

 $^{^{18}}$ « Whole of society approach », signifie ici une approche globale qui cible la totalité des risques et facteurs potentiels de vulnérabilité.

¹⁹ Les postulats de cette approche sont cependant contestés du fait de la faible existence de preuves d'un lien de causalité entre pauvreté et EV. Voir à ce sujet : https://www.un.org/africarenewal/fr/derni%C3%A8re-heure/les-programmes-de-lutte-contre-

<u>I%E2%80%99extr%C3%A9misme-violent-sont-ils-efficaces.</u>

02

Dispositif de prévention

En plus de créer des organismes de prévention, le Niger a aussi eu recours à la loi pour encadrer toute pratique susceptible de promouvoir radicalisation. Ainsi, l'Assemblée nationale a adopté le 17 juin 2019 un texte de loi qui réglemente la pratique religieuse et fixe, entre autres, les conditions de création et de gestion des établissements de formation, d'éducation et d'animation des activités confessionnelles. Si le texte vise toutes les religions pratiquées au Niger, certaines associations islamiques y ont vu une volonté du gouvernement de limiter la pratique de l'Islam.20

Pays à forte majorité musulmane, le Niger a vu se développer, depuis l'ouverture au pluralisme politique de 1991, une variété de nouvelles tendances religieuses se réclamant de courants peu connus jusqu'ici.²¹ Il existe, par exemple, aujourd'hui une dizaine d'universités islamiques avec des curricula empruntés du courant salafiste.²² Compte tenu de l'environnement régional caractérisé par l'apparition de groupes extrémistes violents se réclamant de l'Islam, le gouvernement a estimé utile d'exercer un contrôle plus rigoureux des pratiques religieuses et de prévenir l'émergence d'obédiences radicales.

Toujours en 2019, le Gouvernement du Niger a adopté une stratégie nationale des cultes qui précise le rôle de l'État dans l'exercice des cultes. Ce document d'orientation générale définit aussi un nombre d'orientations stratégiques, dont la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme religieux.²³

Les principaux acteurs intervenant dans la PVE au Niger sont :

- Les structures gouvernementales en charge des questions de paix et de sécurité, à savoir la HACP, le Secrétariat exécutif de la SDS-SAHEL du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses (MISP/D/CR) et le CNESS.
- Les Agences des Nations Unies qui jouent souvent le rôle de bailleurs et/ou d'agence d'exécution, notamment les plus actives dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent au Niger: le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation internationale de la Migration (OIM), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour

²⁰ Entretien avec des représentants d'associations religieuses, Niamey, 27 mars 2021.

²¹ Maikorema, Zakari, 2009. *Islam dans l'espace nigérien*: 1960-2000. Paris, l'Harmattan.

²² Entretien avec le CNESS, 23 mars 2021.

²³ Entretien avec la CELLRAD, Niamey, 23 mars 2021.

les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le Fonds d'équipement des Nations unies (FENU), le Programme alimentaire mondial (PAM) et ONU-Femmes.

- Les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales qui mettent en œuvre plus de 78 % des projets²⁴ de P/CVE: 15 sont des ONG internationales humanitaires et 38 sont des ONG et OSC nationales.
- Les parties prenantes des projets: les conseils régionaux, les conseils municipaux, les Chefferies traditionnelles, les structures des jeunes et des femmes, les comités de paix ou comités de vigilance installés dans des communes du Niger par la HACP, le comité de dialogue intra et interreligieux²⁵ (CDIR) du Niger, les leaders religieux ainsi que les forces de défense et de sécurité.

A. L'État et ses partenaires

Le Niger a mené plusieurs programmes et initiatives avec l'appui technique et financier de ses partenaires dans le but de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent.

Sur les 95 projets analysés dans le cadre de la revue des initiatives de prévention de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger de 2004 à 2019, 65 % ont pour ancrage institutionnel la HACP, 18 % sont portées par le MISP/D/CR, 15 % par la SDS-Sahel et 2 % par le CNESS.

La majorité des initiatives de PVE est financée par :

 Le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) des Nations unies;

- L'Union européenne à travers le Fonds européen de développement (FED) et l'Instrument contribuant à la Stabilité et la Paix (IcSP) et le fonds fiduciaire d'urgence (FFU);
- Les Agences d'exécution des Nations Unies au Niger, à travers les fonds propres;
- Divers acteurs de la coopération bilatérale;

Les principaux partenaires gouvernementaux du Niger en matière de PVE sont la France, les États-Unis d'Amérique, le Danemark et le Japon. On compte aussi les coopérations allemande, suisse, belge, luxembourgeoise. Ces partenaires techniques et financiers accompagnent les initiatives sans distinction de régions. Ils peuvent intervenir partout dans le pays, en fonction du besoin, ou focaliser leurs financements sur des régions bien précises. C'est le cas de la coopération allemande qui intervient le plus souvent dans les régions de Tillabéry et Tahoua et de la coopération technique belge dans la région de Dosso²⁶.

Le PBF s'est engagé dès 2012 à appuyer le gouvernement du Niger dans la prévention des effets sur le pays de la violence en Libye, au Mali et au Nigeria. Le comité directeur du PBF est coprésidé par le président de la HACP et le représentant résident des Nations Unies. Il est composé du ministère du Développement, de la Coopération et de l'Administration territoriale ; de l'UNICEF; l'Union européenne et la Directrice de l'Association des organisations de femmes du Niger (CONGAFEN). Le Fonds soutient des projets sur les facteurs de conflit dans les régions de Diffa, Tillaberi, Dosso et Maradi, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs en se focalisant sur la prévention l'extrémisme violent de l'autonomisation des jeunes et des femmes. Toutefois, selon le rapport²⁷ final de l'Exercice

²⁴ Revue des initiatives de prévention de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019.

²⁵ Reconnu officiellement en 2019 par l'État nigérien et comprenant des chrétiens et des musulmans.

²⁶ Revue des initiatives de prévention de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019.

²⁷ Salif Nimaga, Exercice Évaluatif Niger 2020, Rapport final, Fonds pour la consolidation de la paix (PBF). https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.p

Evaluatif Niger 2020 du PBF, la prévention de l'extrémisme violent n'est pas assez incluse dans le portefeuille de projets qui privilégie plus les questions sécuritaires dans les régions frontalières et à travers des projets transfrontaliers.

La nature et la diversité des projets PVE au Niger reflètent l'approche holistique de la stratégie de prévention nigérienne. Ceux de la HACP par exemple comprennent des initiatives aussi diverses que : le programme de dialogue pour la paix, des activités de sensibilisation des jeunes et des femmes, le programme d'accompagnement des activités à impact rapide, le programme de résilience de la population, etc. La HACP a également mis sur pied 36 comités locaux de sécurité au niveau des communes, dont 16, dans la région de Tillabéri, 12 dans la région de Diffa et 8 dans les autres régions.

B. Rôle de la société civile

En plus des initiatives étatiques, les organisations de la société civile participent aussi aux efforts de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents au Niger. L'EV étant un phénomène nouveau et dont la compréhension n'est pas toujours partagée par tous les acteurs, les activités relevant de sa prévention viennent se greffer à des programmes en cours qui relèvent souvent du développement et de la consolidation de la paix. On trouve ainsi des organisations de femmes, de jeunes, des organisations œuvrant dans le domaine de la médiation et de la paix. ²⁸

Au terme des entretiens menés sur le terrain, il n'est par exemple apparu aucune organisation de la société civile dont l'objet principal n'est que de prévenir l'EV.

eacebuilding/files/documents/final 20201013 exercice evaluatif niger 2020 draft final du rapport final clea n.pdf. Parmi les organisations les plus impliquées, on compte le Réseau d'Appui aux Initiatives locales (Rail Niger) qui participe à la mise en œuvre de programmes de développement, CAO Niger, une organisation de promotion de la démocratie, des droits humains, de l'éducation civique, de bonne gouvernance et de renforcement des capacités ainsi que le Réseau des artisans de la paix qui regroupe toutes les associations religieuses, les organismes de la jeunesse et les leaders coutumiers du Niger.

Globalement, la société civile nationale s'investit dans la sensibilisation, le plaidoyer au niveau des autorités et des autres organisations ainsi que dans la prévention auprès des structures religieuses et des populations.²⁹ Elle joue un rôle important notamment dans les zones reculées, où les populations ne ressentent que très peu la présence de l'État. Elle contribue à restaurer le lien entre les populations et les Forces de défense et de sécurité et à sensibiliser les autorités ainsi qu'à informer les partenaires étrangers sur les priorités locales.

Les initiatives de prévention menées par les organisations de la société civile s'articulent souvent autour du dialogue communautaire, réinsertion, la l'éducation, la formation professionnelle et le renforcement de capacités. Toutefois, sans un appui de l'État, ces efforts ne convenablement impacter principaux facteurs de vulnérabilité à l'extrémisme violent que sont la pauvreté, les violations des droits de l'homme, «la marginalisation sociale, politique et économique, le chômage» et l'idéologie religieuse.30

De nombreuses organisations non gouvernementales étrangères opèrent aussi au Niger dans le domaine de la prévention de la radicalisation et de l'EV. Les plus visibles sont

²⁸ Entretien avec la CELLRAD, Niamey, 22 mars 2021.

²⁹ Entretien avec la représentation des organisations de la médiation, 23 mars 2021.

³⁰ Rapport provisoire de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, page 63, 2020.

Search for Common Ground, Counterpart International ainsi que OXFAM et ACTED. Tout comme les organisations locales, elles bénéficient de l'accompagnement de certaines agences de développement et de gouvernement de pays partenaires. Il s'agit de USAID, de la GIZ et de IRI. Les agences et programmes des Nations unies tels que le PNUD et l'OIM jouent également un rôle important de prévention en soutenant diverses initiatives du gouvernement ou des OSC.

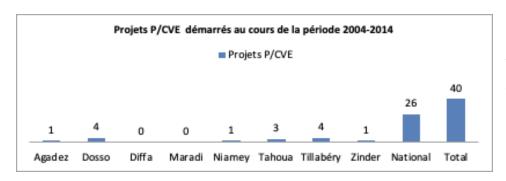
C. Répartition temporelle et géographique des projets

Cette situation serait due au fait que les autres régions semblaient plus vulnérables sur le plan socio-économique et que les projets priorisaient la vulnérabilité alimentaire.

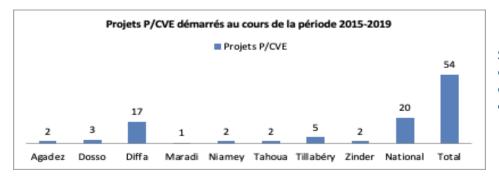
La Revue des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger a recensé les projets P/CVE élaborés et exécutés de 2004 à 2019. Elle identifie deux grandes périodes qui montrent l'évolution des projets dans le temps et dans l'espace :

2004 à 2014: période qui précède la crise Boko Haram dans la région de Diffa, durant laquelle les projets sont principalement nationaux et peu spécifiques aux régions. Par exemple, la région de Diffa ne connaissait aucune initiative de prévention alors qu'un an plus tard, en 2015, elle serait atteinte par l'extrémisme violent.

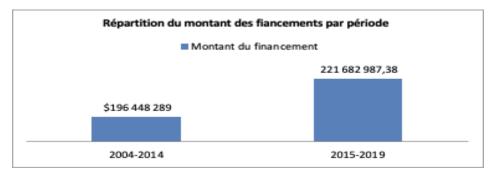
2015 à nos jours: période qui suit les premières attaques de Boko Haram au Niger, durant laquelle les projets ont moins un caractère national et sont plus nombreux. Ils ciblent les régions de Tillabéri et Diffa qui concentrent, à nos jours, la majorité des projets. Diffa comptait dix-sept programmes P/CVE en 2019 tandis que peu d'initiatives sont notées dans les régions du Niger qui ne sont pas encore affectées par l'extrémisme violent.



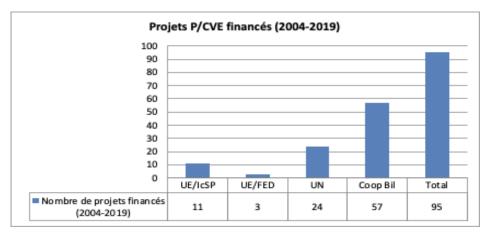
Source : Revue des initiatives de prévention de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019



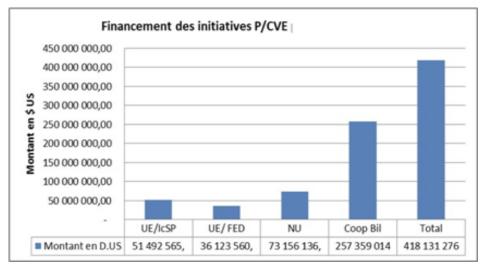
Source: Revue des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019



Source: Revue des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019



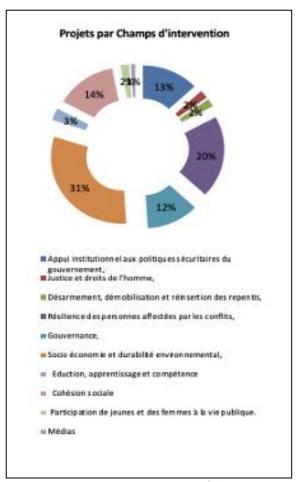
Source : Revue des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019



Source: Revue des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019

D. Types de projets et approches des acteurs de mise en œuvre

Selon la Revue des initiatives, les différents champs d'intervention des projets P/CVE exécutés de 2004 à 2019 sont répartis comme suit :



Source : Revue des initiatives de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019

Les acteurs de mise en œuvre des programmes de **P/CVE** utilisent les trois approches³¹ suivantes :

• L'approche dite «participative»: la plus fréquemment utilisée et qui consiste en une

identification des problèmes et de leurs solutions avant la formulation des projets par les populations bénéficiaires et avec des activités fixées sans possibilité de changement.

- L'approche «bottom-up» où les résultats des projets sont définis au préalable, mais dont l'identification et la planification des activités sont confiées à la population bénéficiaire.
- L'approche recherche-action: consistant en la réalisation successive, d'un projet de recherche dans les zones d'insécurité pour mieux analyser la vulnérabilité et la résilience à l'extrémisme violent, et d'un projet de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

E. Prévention primaire, secondaire ou tertiaire ?

L'adoption de la SNPREV au Niger a permis de préciser les orientations globales de la prévention ainsi que le rôle de chaque acteur étatique et non étatique. Même si elle doit encore être mise en œuvre, de nombreuses initiatives de prévention sont déjà en cours et laissent apparaître les différents types de prévention à l'œuvre dans les politiques publiques. Il apparaît à l'analyse que les activités de prévention au Niger relèvent des trois ordres, à savoir, primaire, secondaire et tertiaire.

La prévention primaire concerne la population générale non identifiée comme étant à risque; celle secondaire cible les individus ou les groupes considérés à risque ou qui se retrouvent dans les étapes initiales du processus de radicalisation. La prévention tertiaire se focalise sur les individus ou les groupes qui sont déjà engagés dans les phases finales du processus de radicalisation, qui

³¹ Revue des initiatives de prévention de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019.

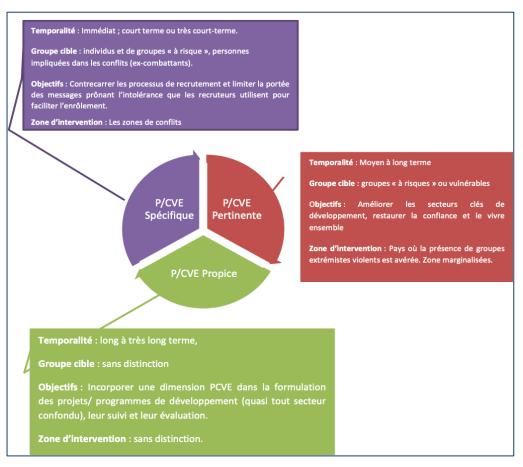
appartiennent à un groupe extrémiste ou qui ont commis des actes de radicalisation et d'extrémisme violent.

La Revue des initiatives de prévention et de lutte de l'extrémisme violent mise en œuvre au Niger, en s'appuyant sur une étude³² du PNUD et sur les observations de divers experts internationaux, a conclu en l'existence de 3 types d'approches. Cette catégorisation est fondée sur la durée, les cibles, les zones d'intervention et les objectifs spécifiques des projets.

 «L'approche P/CVE spécifique» qui comprend les initiatives à court terme voire à très court terme qui ciblent des individus et des groupes «à risque» et les personnes impliquées dans l'EV.

- «L'approche P/CVE pertinente» qui concerne les initiatives à moyen et long terme et qui ciblent des groupes «à risques» ou vulnérables.
- «L'approche P/CVE propice» qui inclut les initiatives à long terme, voire très long terme, sans cible distincte.

L'analyse et la définition de ces approches permettent de considérer qu'au Niger, l'approche spécifique peut faire référence à la prévention tertiaire, celle pertinente à la prévention secondaire, celle propice à la prévention primaire.



Source: Revue des initiatives de prévention et de lutte de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019

³² PNUD, Journey to Extremism in Africa, 2017 https://journey-to-extremism.undp.org/.

Les projets P/CVE de 2004 à 2019 sont répartis comme suit :

Pourcentage des projets de prévention tertiaire Approche spécifique	Ils représentent 10 % des initiatives de prévention Interventions: Réinsertion socioéconomique des ex-combattants
Pourcentage des projets de prévention secondaire Approche pertinente	de Boko Haram Ils représentent 3 % des initiatives de prévention Interventions: Réinsertion socioéconomique des jeunes des zones d'insécurité afin de limiter les risques d'enrôlement
Pourcentage des projets mixant Prévention primaire Approche propice + Prévention secondaire Approche pertinente	Ils représentent 63 % des initiatives de prévention Interventions: Dialogue interreligieux, Développement local économique, Insertion socioprofessionnelle des groupes vulnérables
Pourcentage des projets mixant Prévention tertiaire Approche spécifique + Prévention secondaire Approche pertinente	Ils rreprésentent 12 % des initiatives de prévention Interventions: Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (DDR) Médiation, le dialogue entre les communautés à risque et le renforcement de la collaboration entre populations et forces de défense et de sécurité.
Pourcentage des projets mixant les 3 types de prévention et d'approches	Ils représentent 12 % des initiatives de prévention Interventions: Traitement judiciaire des présumés combattants djihadistes et Déradicalisation et la recherche-action

Les initiatives au Niger peuvent être considérées comme intervenant généralement dans les domaines suivants avec quelques exemples :

Initiatives de Prévention primaire/approche propice	Initiatives de Prévention secondaire/approche pertinente	Initiatives de Prévention tertiaire/approche spécifique
Formation et Insertion socioprofessionnelle	rmation Ateliers d'échanges et rencontres chnique sportives entre les populations et les FDS.	Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (DDR) – Désengagement
Renforcement des capacités des centres de formation professionnelle et technique (CFPT) et formation technique et professionnelle des jeunes déscolarisés		Formalisation et légalisation du statut des personnes en reddition
		Création en 2017 du centre de réinsertion de Goudoumaria à Diffa
		Réinsertion socioéconomique des repentis et des ex-prévenus
		Mise en place de la Commission nationale de collecte et de contrôle des armes illicites.
Développement local et gouvernance participative	Restauration de la confiance entre citoyens et élus	Veille sur le discours radical violent et contre-discours
Création d'opportunités économiques, amélioration de la qualité de l'éducation et de la santé.	Budget participatif et transfert des compétences et des ressources de l'État aux collectivités territoriales.	Mise en place de comités de dialogue intra et interreligieux (CDIR) dans l'ensemble du pays
	Accompagnement des individus et groupes à risque	Vote de la loi sur le culte au Niger qui perme à l'État de contrôler la construction des lieu de culte (mosquées et églises l'encadrement des prêches publics et audiovisuels.
	Formations professionnelles et accompagnement des jeunes désœuvrés Création d'opportunités d'activités génératrice de revenus (AGR) pour les jeunes et les femmes.	

Prise en charge et reddition des éléments de Boko Haram

Le programme national de prise en charge de la reddition des éléments de Boko Haram du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses a été mis en place en juin 2018 à Goudoumaria dans la région de Diffa. Ce programme revêtait un caractère inédit à plusieurs égards. D'un côté il marquait la volonté du gouvernement d'aller au-delà du tout sécuritaire, de l'autre il comportait des innovations programmatiques. Bien qu'il s'agisse d'un programme de justice transitionnelle³³, autant son contenu que les effets escomptés relèvent au moins en partie de la prévention de la radicalisation et de l'EV.

La première innovation était d'ordre juridique, car il a fallu établir un cadre législatif. Le Code pénal a ainsi été modifié de manière à établir un droit des repentis, qui fait sortir les ex-combattants du statut de terroriste. Il a aussi fallu créer un cadre légal pour le Centre de réinsertion de Goudoumaria luimême³⁴. La deuxième innovation a consisté en la flexibilité du gouvernement à prendre en compte les préoccupations des communautés, initialement réticentes à recevoir des excombattants en leur sein.

Le centre déploie un programme basé sur deux volets majeurs: la formation religieuse ou la déradicalisation et la formation professionnelle pour préparer la réinsertion des ex-combattants dans les communautés. Il prévoit également un ensemble d'activités de promotion de la cohésion sociale ainsi que la reddition et la réintégration pacifique et durable de ces ex-combattants. Une première vague d'une centaine de bénéficiaires a quitté le centre en décembre 2019. Une autre de plus d'une centaine de bénéficiaires est en cours de formation.

Le gouvernement fait fonctionner le centre à travers la HACP, avec l'appui du PNUD notamment. Les ONG SFCG et le centre Henry Dunand pour le dialogue humanitaire (HD) y jouent également un rôle de tout premier plan.

SFCG a mené en 2018 un projet intitulé «Kallo Lenio, Klla Founna – Ensemble, avançons vers l'avenir!». Il s'agissait d'une composante, d'une durée de 24 mois, du Programme national de prise en charge de la reddition des éléments de Boko Haram et plus précisément du «Programme d'Appui au Traitement judiciaire et au Processus de Réintégration des Ex-Combattants du groupe Boko Haram, ainsi qu'au Dialogue communautaire dans les régions au nord-est du Niger» (PRAJURD).

Appuyé par l'UE, la HACP et le ministère de l'Intérieur, il ciblait les personnes associées au groupe Boko Haram notamment celles emprisonnées, relaxées et en reddition, les autorités locales et traditionnelles des communautés de retour, ainsi que les jeunes de la région de Diffa. Le traitement de ces personnes a fait l'objet d'une attention particulière de la part des différents acteurs.

Tandis que la plupart des programmes de l'USAID visent à réduire les opportunités d'armement des populations, à les accompagner et à rétablir la cohésion sociale dans les communautés, l'Union européenne et le PNUD ont par exemple financé l'élaboration de guides de formation.

Cohésion et médiation communautaire

La cohésion et la médiation communautaires sont considérées comme des éléments essentiels de la stratégie nigérienne de prévention. Elles se déploient généralement dans des zones reculées, peu ou pas desservies par les services publics malgré leur exposition à des vulnérabilités souvent liées à l'accès aux ressources naturelles. Elles sont souvent mises en œuvre par des ONG internationales comme SFCG.

³³ Il faut noter que tous les candidats à la réinsertion ont été jugés au préalable.

³⁴ Entretiens avec la HACP, le PNUD et le Centre pour le dialogue humanitaire (CDH), mars et juin 2021.

Les programmes et projets visant la cohésion communautaire sont déployés en faveur de populations entières dans des zones bien déterminées. Par exemple, le Programme de Cohésion communautaire au Niger (PCCN) de l'OIM, mis en œuvre depuis 2014 et financé par l'USAID/Programme des Initiatives de Transition (USAID/OTI), est implanté dans les zones les plus marginalisées des régions de Diffa et de Tillabéri. La deuxième phase financée par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères prendra fin en décembre 2021.

Son objectif est d'assurer la résilience, des communautés à risque, aux menaces internes et régionales en ciblant les dirigeants gouvernementaux communautaires, et organisations locales, les femmes et les jeunes. Il comporte des événements sportifs et culturels, des caravanes de paix, des forums de sensibilisation communautaire, des activités de renforcement de capacités en matière de leadership et des initiatives socio-économiques.

La médiation communautaire, quant à elle, a pour but de réduire les tensions de divers ordres au sein de communautés, en particulier celles liées à l'accès partagé aux ressources naturelles. Le Centre HD assure la formation de douze Comités Communaux de paix à la prévention, à la résolution et à la médiation de plusieurs conflits intercommunautaires liés à l'accès aux ressources

naturelles et à l'accueil des populations déplacées dans la zone du bassin du lac Tchad. En décembre 2018 par exemple, grâce à cette médiation, les communautés peules et arabes, des localités de Foulatari, N'guelbeli, Goudoumaria et Mainé Soroa dans la région de Diffa, ont signé un accord mettant fin à plusieurs mois de confrontations. Toutes les communes de la région de Diffa sont ciblées par ces efforts de médiation de l'organisme. Il s'agit notamment de la ville de Diffa, Bosso, Maine Soroa, Chetimari, Goudoumaria, Foulatari, Nguelbeyli, Gueskerou, Kablewa, Toumour, Ngourti et Nguigmi.

L'orientation générale des projets de médiation communautaire est largement tributaire de la nature de la conflictualité dans les localités données³⁵. Ainsi, dans la région de Tillaberi, la violence intercommunautaire a beaucoup évolué du fait de l'implantation de l'État islamique qui a exacerbé les conflits sous-jacents. Le conflit ici est entre les groupes armés non étatiques et l'État, mais ceci a une incidence sur les communautés.

Considérées comme à risque et particulièrement affectées par la radicalisation, les régions de Diffa, Tillaberi et de plus en plus Tahoua font l'objet d'une attention particulière. En effet, tous les programmes de prévention au Niger ciblent particulièrement ces régions.

³⁵ Entretien avec Search for Common Ground, 15 juin 2021.

03

Genre et jeunesse dans les programmes de prévention

Jusqu'en 2019, seuls 3 % des projets recensés de P/CVE ciblaient la jeunesse. Aujourd'hui, selon les acteurs rencontrés dans le cadre de cette étude, les jeunes et les femmes sont particulièrement visés par les programmes de prévention, car ils représentent la majorité³⁶ de la population et sont considérés comme les plus vulnérables. Les associations de jeunes et de femmes sont ainsi sollicitées pour la mise en œuvre de programmes visant ces catégories de la population. Ceci est particulièrement le cas dans le cadre des activités du G5 Sahel qui a su insuffler une dynamique régionale de coordination des associations de jeunes et des femmes dans ses pays membres.

Le Conseil national de la jeunesse (CNJ) du Niger est membre de la coordination des conseils nationaux des jeunes des pays du G5 Sahel. Il collabore avec le gouvernement du Niger dans la résolution des conflits à Diffa, Zinder et Tillaberi. Quarante jeunes filles et garçons sont devenus des ambassadeurs de la paix dans leurs communautés par le biais du CNJ avec l'appui du PNUD. Leur rôle

consiste à rapporter à la police des activités suspectes, à apaiser les conflits par la médiation et à sensibiliser. Ils bénéficient d'une formation en matière de paix et de sécurité et d'un fonds de commerce. Des programmes semblables sont financés par USAID à Agadez et Diffa où plus de quarante (40) jeunes ont été formés sur la paix et la sécurité.

Pour les femmes, il existe une structure régionale chapeautée par le G5 Sahel et appelée Plateforme des femmes du G5 Sahel dont la mission principale est de « contribuer à la prise en compte du genre et des priorités spécifiques des femmes y compris les filles à tous les niveaux dans les pays du G5 Sahel pour un développement harmonieux, sécurisé, équitable, inclusif et durable dans la région du Sahel »³⁷. Le plan stratégique ³⁸ 2020 - 2024 de la Plateforme comprend 5 orientations notamment la prévention et la gestion des conflits, la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, la protection des femmes et des filles contre toute forme de

 $^{^{36}}$ Selon l'Unicef, 58, % de la population du Niger à moins de 18 ans.

Voir: https://www.unicef.org/niger/children-niger.

Ce pourcentage s'élève à 81% de la population pour les moins de 35 ans. Voir, Rapport sur la situation des jeunes

de l'espace francophone, OIF-ODSEF, Paris 2018, page 4

³⁷ https://www.g5sahel.org/le-plan-strategique-de-la-plateforme-des-femmes-du-g5-sahel-finalise-et-valide/. ³⁸ lbid.

violence, la promotion du leadership et la participation des femmes et des filles à la gouvernance politique et administrative, la résilience et le relèvement économique des femmes et des filles dans les zones de conflits, ainsi que la coordination, le suivi, l'évaluation et la capitalisation. La HACP dispose également de programmes pour la jeunesse à Diffa et à Tillabéri.

Ci-dessous, quelques programmes dédiés aux jeunes et aux femmes

- 2018 en cours: Projet Jeunesse Diffa, financé par l'UE et Care International, destiné aux ex-combattants de Boko Haram à Diffa.
- 2019-2020: Dispositif de veille pour la prévention de la radicalisation et l'extrémisme au bénéfice des jeunes nigériens évoluant dans 23 Centres de Promotion des Jeunes des huit (8) régions du Niger, financé par l'USAID.
- 2019-2020: Projet PBF implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires (Tillabéri), mis en œuvre par UNHCR, UNICEF, UNFPA, HACP en faveur des femmes, mères, marabouts, chefs traditionnels dans les douze (12) communes de la région de Tillabéri.
- 2019-2020: Projet PBF implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires (Tahoua), mis en œuvre par UNHCR, UNICEF, UNFPA, HACP dans cinq (5) communes de Tahoua.

- **Depuis** 2009: APTE, Projet de développement rural d'Eirene, organisation de promotion de la paix, à Tera dans la région de Tillaberi; soutien des jeunes défavorisés, plateformes de dialogue. Les jeunes sont poussés à travailler dans l'agriculture ou à s'activer dans les domaines de l'hygiène, de l'éducation ou des soins de santé dans leurs communautés. Ils disposent également de fonds ou sont accompagnés par Eirene pour d'autres opportunités de financement avec d'autres partenaires.
- Depuis 2006: Projet d'école coranique d'Eirene lancé à Maradi, puis à Diffa et Tillaberi pour aider les jeunes à lire et comprendre le Coran afin de prévenir une mauvaise interprétation du Coran utilisée à des fins de radicalisation.
- 2019: guide des enseignants de la prévention de l'extrémisme violent pour la région du Sahel, conçu par l'Institut International pour le renforcement des Capacités en Afrique (IICBA). Le guide a été essayé dans des écoles de la région de Diffa et un atelier de formation, de 65 enseignants des écoles primaires et secondaires ciblées dans la région de Tillabéri, s'est tenu en avril 2021.

04

Numérique et prévention

Selon la Banque mondiale, le Niger possède l'une des plus faibles couvertures téléphoniques d'Afrique, en raison d'infrastructures numériques insuffisamment développées. Près de la moitié des habitants n'ont pas accès au haut débit mobile et il existe une fracture substantielle entre les zones urbaines et les zones rurales, où vit la majorité de la population.³⁹ Le taux de pénétration d'internet est tout aussi bas.

Pour encadrer l'utilisation du numérique et prévenir les abus, le Niger a adopté la loi N° 2019-33 du 03 juillet 2019 portant répression de la cybercriminalité. Il existe également un dispositif de censure ou de suppression, par le Conseil supérieur de la communication, de certains comptes et publications sur les réseaux sociaux qui contreviennent à la réglementation existante.

En parallèle, le Réseau des Journalistes pour la Sécurité et la Prévention des Conflits au Sahel (RJ-SPC) a lancé le 15 juillet 2020 à Niamey, un site web⁴⁰ d'information sur la sécurité et les conflits. Il a également mis en place une Cellule de Vieille Informationnelle (CVI) Sécurité et Conflits. Des blogueurs nigériens sensibilisent sur l'extrémisme violent et l'Alliance pour la paix et la sécurité au Niger, créent des pages sur les réseaux sociaux pour les associations et réalisent des vidéos de sensibilisation. De même, dans certains des programmes de l'USAID, tels que Ways for Peace, des vidéos sont tournées et publiées dans les médias classiques et sur les réseaux sociaux.

Il n'a pas été possible de constater l'existence de programmes spécifiques de prévention de la radicalisation et de l'EV portant essentiellement sur le numérique. Les outils de ce dernier sont cependant utilisés dans différentes étapes d'autres projets et programmes de prévention.

<u>help-accelerate-digital-transformation-in-niger</u> accédée le 17 juin 2021.

⁴⁰ infosecurite.net.

³⁹ Voir: https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/07/08/world-bank-provides-100-million-to-

05

État de droit et prévention

L'état de droit est une notion qui est apparue dans le discours public au Niger dans le sillage du retour au multipartisme dans les années 1990. Aspiration partagée par de nombreux citoyens, son établissement fait l'objet de peu d'objection de la part des acteurs politiques et de la société civile. Il implique entre autres, «des mesures propres à assurer le respect des principes de la primauté du droit, de l'égalité devant la loi, de la responsabilité au regard de la loi, de l'équité dans l'application de la loi, de la séparation des pouvoirs, de la participation à la prise de décisions, de la sécurité juridique, du refus de l'arbitraire et de la transparence des procédures et des processus législatifs.»⁴¹

Depuis les années 1990, le gouvernement et les organisations de la société civile ont investi le champ de l'état de droit et de la bonne gouvernance. De nombreuses organisations nationales et étrangères déploient des programmes relatifs à ces deux domaines. Cependant, le lien direct entre les programmes de prévention de l'EV et de la consolidation de l'état de droit est souvent indirect et implicite. Dans certains cas, des programmes sont bâtis sur des aspects spécifiques de l'état de droit comme la justice. Ceci est aussi dû à la difficulté de définir

clairement les causes de la radicalisation et de l'EV.

La plupart des projets de prévention de SFCG incluent le renforcement de la gouvernance démocratique. Cet organisme met en œuvre actuellement le programme Access for justice, financé par USAID et travaille avec les comités de paix, avec les autorités locales et utilise des outils de redevabilité notamment des bulletins de score relatifs à la gouvernance locale et le dialogue communautaire. Il dispose également d'un plan de développement communal pour la promotion des droits humains et la justice sociale.

Tous les programmes de prévention de la HACP tiendraient compte d'une façon ou d'une autre, des principes de l'État de droit et de la bonne gouvernance⁴². Ce sont des projets qui s'intéressent notamment à la présomption d'innocence. Par exemple, la HACP dispose d'un mécanisme appelé tribune citoyenne qui réunit tous les acteurs (Forces de défense et de sécurité, magistrats, populations, chefs coutumiers, etc.) pour échanger sur les préoccupations des communes. Ces discussions ont par exemple permis aux populations de comprendre pourquoi certaines personnes arrêtées dans le cadre de la

transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit PDF (\$/2004/616).

⁴¹ Organisation des Nations unies, Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de

⁴² Entretien avec la HACP, avril 2021.

lutte contre l'EV, suite aux informations données, sont par la suite relaxées pour défaut de preuve.

L'ONG Rail Niger a mené de 2011 à 2016 un programme sur la bonne gouvernance. Elle a participé à l'élaboration de la stratégie nationale de sécurité de proximité. Cette dernière intègre la stratégie nationale de sécurité intérieure dont l'article 5 recommande le rapprochement des Forces de défense et de sécurité et de la population. Cette politique sécuritaire de proximité

est le fruit de l'application du programme intitulé «Dialogue sur la justice et la sécurité». Ce dernier, financé par l'Institut des États-Unis pour la Paix (USIP), s'étendait sur 6 pays notamment le Niger, le Mali, le Burkina, le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie.



06

Programmes à dimension régionale

G5 Sahel

L'appartenance du Niger au G5 Sahel a eu pour corollaire la création de structures nationales à dimension régionale. En plus d'organisations de la société civile, le G5 Sahel a aussi suscité la création d'institutions publiques régionales de prévention avec des chapitres nationaux.

La Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (CellRad) a été mise sur pied en 2015 par les ministres en charge des affaires religieuses des pays membres du G5 Sahel. Dotée d'une Coordination régionale basée au siège à Nouakchott, elle est composée d'antennes nationales chargées de traduire dans les cadres nationaux les décisions et orientations prises au niveau régional. Les antennes nationales sont aussi chargées de partager les bonnes pratiques locales avec les partenaires régionaux.

La CellRad Niger est financée par le budget national et mène des projets et programmes nationaux et régionaux avec l'appui de ses partenaires. Elle est une des rares organisations dédiées exclusivement à la prévention de la radicalisation et de l'EV. En plus de créer un espace d'échange et de bonnes pratiques à l'intérieur et entre les pays du G5 Sahel, la CELLRAD a de nombreuses réalisations à son actif. Elle a ainsi mis sur pied un Lexique de la radicalisation⁴³ en français, Arabe, Pulaar, Moore, Bambana et Haoussa. Elle a aussi réalisé plus récemment un manuel de bonnes pratiques de résilience communautaire à la radicalisation et à l'extrémisme violent dans les pays du G5 Sahel.⁴⁴

Le travail relatif à l'identification des bonnes pratiques revêt une signification qui va bien audelà du simple manuel. Il contribue à une meilleure compréhension de la radicalisation et de l'EV par les acteurs impliqués, permet de s'accorder sur les thématiques pertinentes en matière de prévention et contribue à mieux cerner les défis de l'évaluation des projets et programmes. Tous les projets identifiés pour la sélection des bonnes pratiques devaient avoir été évalués.⁴⁵

La CELLRAD programme actuellement de mener un projet national portant sur une cartographie des acteurs en matière de prévention de la radicalisation et de l'EV. L'objectif est de sillonner les 8 régions du Niger et de cartographier tous les acteurs actifs dans le domaine. Il est financé par le budget national, notamment par le ministère de

⁴³https://www.g5sahel.org/wp-content/uploads/2020/11/Lexique-Radicalisation-Extremisme-Violent-G5-Sahel-FRANCAIS.pdf.

⁴⁴ Il n'a pas été possible à l'équipe de recherche d'obtenir une copie du Manuel de bonnes pratiques, car le document bien qu'adopté n'avait pas été publié.

⁴⁵ Entretien avec la CELLRAD, Niamey 23 Mars 2021.

l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses.

Enfin, l'USAID a conceptualisé le guide régional sur lequel les 5 pays du G5 Sahel se basent pour élaborer leur stratégie nationale de prévention de l'EV. Il a aussi financé la collecte de bonnes pratiques et le lexique de la radicalisation.

Conseil de l'entente

Le Conseil de l'Entente, organisation régionale dont le Niger est membre, au même titre que le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, et le Togo, a pour objectif entre autres d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité de ses États membres. Il joue un rôle important dans la coordination régionale des initiatives de prévention de l'extrémisme violent dans ses États membres.

Durant la sixième réunion des Experts et ministres en charge de la sécurité et de la gestion des frontières, tenue à Lomé (Togo) du 17 au 21 mai 2021, la situation sécuritaire et les mesures prises par les États membres pour prévenir la violence extrémiste au sein de l'Espace Entente ont été passées en revue. Il a notamment été décidé la soumission à l'approbation de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement, du projet de Directive communautaire sur la prévention de l'Extrémisme violent.

Le Conseil a fait l'option de la prévention notamment à travers le renforcement des capacités des acteurs de la sécurité. Cette option est complémentaire au mécanisme opérationnel auquel ses États membres participent tels que l'Initiative d'Accra⁴⁶. Son plan stratégique 2018-2022 comporte notamment le renforcement de la coopération avec d'autres organisations telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que le développement de programmes d'activités génératrices de revenus au profit des populations.

Autorité du Liptako-Gourma (ALG)

La HACP mène également des projets à dimension régionale notamment dans les deux zones où il y a le plus d'attaques de groupes extrémistes violents : le Liptako-gourma et le bassin du lac Tchad. Ils sont coordonnés par l'Autorité de développement intégré des États du Liptako Gourma (ALG), la Commission du bassin du lac Tchad CBLT et le G5 Sahel.

Les espaces transfrontaliers apparaissent de plus en plus comme des zones particulièrement vulnérables en raison de leur éloignement des centres urbains et de la faible présence de l'État. Le travail de prévention dans ces espaces fait face au double défi de l'isolement et du caractère transfrontalier.

de prévenir la propagation de l'extrémisme violent à partir du Sahel et à lutter contre la criminalité transnationale organisée en zones frontalières. Le Mali et le Niger ont été admis en tant qu'observateurs en 2019.

⁴⁶ L'Initiative d'Accra lancée en septembre 2017 par le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, en réponse à l'insécurité grandissante liée à l'extrémisme violent dans la région. Elle a pour objectif

Évaluation des programmes

Engagé depuis de nombreuses années déjà sur les questions de prévention de la radicalisation et de l'EV, le Niger a vu plusieurs programmes et projets arriver à échéance et être évalués. Cette évaluation se faisant selon les standards définis par les différentes parties contractantes. Même si les approches divergent, la pratique de l'évaluation s'est considérablement généralisée et aujourd'hui aussi d'outil d'apprentissage, en particulier organisations pour les non gouvernementales. Les partenaires financiers, de manière générale, demandent aux ONG une évaluation par phase et à la fin des projets. Les programmes de prévention du G5 Sahel, quant à eux, sont évalués annuellement.

Le projet porté par la CELLRAD d'identification des bonnes pratiques de prévention a été l'occasion pour les acteurs impliqués dans les processus de prévention de s'accorder sur un certain nombre de critères relatifs au rôle de l'évaluation. Ainsi, le projet défini comme bonne pratique, une approche, une politique, un programme ou un projet qui à travers l'expérimentation et l'évaluation a prouvé avec certitude sa capacité à produire des résultats escomptés. Ces expériences doivent être documentées de manière à être partageables et reproductibles afin

d'en faire bénéficier d'autres entités qui pourraient l'adapter à leur contexte.⁴⁷

Les critères retenus pour évaluer les bonnes pratiques sont : efficacité, efficience, pertinence, pérennité et durabilité, validité et viabilité, coûts, démarche participative et inclusive, respect des standards des droits humains.

Pour SFCG par exemple, les indicateurs de succès sont, pour certains projets, la capacité des jeunes à mener des activités. Leurs outils sont les focus group, interviews, méthodes qualitatives et quantitatives avec des fiches de suivi et rapports après chaque activité ainsi que des enquêtes de perception. Il utilise un mécanisme de suivi de recommandations à mi-parcours à une fréquence trimestrielle.

Au niveau de la HACP, tous les projets de prévention de l'EV n'ont pas encore été évalués. Certains programmes nationaux ont bénéficié d'une évaluation notamment les camps de jeunes du CNJ dont les résultats sont jugés positifs par les acteurs.⁴⁸

Il faut noter que la plupart des projets, notamment recensés par la Revue des initiatives P/CVE, ont des

⁴⁷ Entretien avec la CELLRAD, 15 juin 2021.

⁴⁸ Entretien avec le CNJ, 26 mars 2021.

mécanismes de suivi-évaluation qui ne comprennent pas d'indicateurs objectifs pour mesurer le risque de basculement ou la résilience des personnes ciblées⁴⁹. Le suivi-évaluation ne suit que des indicateurs de réalisation des activités sans mesurer les effets que ces activités produisent sur le risque de basculement. Toutefois, certains projets comprenant des activités socioéconomiques et du renforcement de capacités font des études de référence pour mesurer les niveaux de certains indicateurs dans les zones d'intervention. Aussi des

enquêtes de perception sont conduites avant la réinsertion des engagés et ex-détenus de Boko Haram et un système de suivi des personnes réintégrées dans les communautés est mis en place dans le cadre de ces projets.



⁴⁹ Revue des initiatives de prévention de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019.

08

Enjeux et défis particuliers

Plusieurs défis ressortent des entretiens menés avec différents acteurs de la prévention au Niger.

Bien que la Stratégie nationale prévoit un mécanisme de coordination opérationnelle, les actions de prévention sont menées actuellement sans coordination centrale. En plus de créer des doublons, ceci peut avoir un impact sur l'efficacité des actions de prévention.

Les groupes armés voient d'un mauvais œil le travail de prévention, notamment les extrémistes violents qui contestent l'État que les acteurs étatiques et non étatiques aimeraient renforcer. Ainsi la vie des agents de terrain est menacée au cours des missions du fait des mines posées par les groupes dans les zones frontalières et de leurs guets-apens.

Les principaux acteurs de la prévention sont très peu connus des populations en général. Ceci vaut autant pour les acteurs étatiques que non-étatiques. Il existe, par exemple, un manque d'informations auprès des populations sur le rôle et les activités de la HACP et du CNESS.

Il y a une absence de visibilité des programmes de prévention des services des forces armées. Toutefois grâce à la SNPREV, la cellule de mise en œuvre aura l'obligation de collecter, d'alerter et de transmettre les informations au Conseil national de sécurité comprenant les représentants des armées, de la police, de la gendarmerie, du ministère du Plan et des Finances et le président de la République.

Dans certaines communautés affectées par la violence, les populations émettent des doutes sur les intentions des ONG. Lorsque les actions menées par celles-ci sont financées par des étrangers, les doutes se mêlent aux soupçons de complicité avec les groupes armés. Ceci souligne la nécessité de l'appropriation par les communautés des programmes de prévention.

Certains religieux impliqués dans la prévention courent de nombreux risques d'atteinte à leur intégrité physique, car leur action est considérée comme une trahison par certains adeptes radicalisés. Il en est de même pour certaines autorités locales dans les communautés affectées par la radicalisation et l'EV.

Certains membres d'organisations de la société civile, dans le cadre de leur travail, reçoivent des menaces dans certains villages, car étant parfois considérés comme des infiltrés djihadistes. Ils s'exposent également au refus des populations de répondre à certaines questions.

Le contexte sécuritaire incertain retarde parfois la mise en œuvre des projets. Certaines zones sont inaccessibles et nécessitent l'accompagnement des FDS qui sont parfois en sous-effectif.

Pour des raisons pratiques et de convenance, l'État nigérien s'appuie trop souvent sur l'action des ONG et des organisations internationales. Ceci ne contribue que très peu à renforcer les capacités d'ONG locales qui manquent de moyens pour mener certaines activités.

La politisation de l'administration et les déficits de gouvernance font que les membres de la société civile qui ont des liens avec des gouvernants obtiennent plus facilement des financements pour leurs projets.

L'absence ou le mauvais état des infrastructures routières et la durée des voyages qui en résulte constituent un des principaux défis à la mise en œuvre des activités de prévention sur le terrain.

Le foisonnement d'activités de P/CVE a créé une nouvelle dimension à l'industrie de l'aide au développement. Les projets et programmes sont ainsi devenus des ressources multiples pour de nombreux entrepreneurs étatiques, non étatiques et étrangers. Le risque est de voir cette industrie s'autoentretenir sur le long terme sans pour autant aboutir à une diminution de l'EV.

L'augmentation des activités de P/CVE au Niger est allée de pair avec la recrudescence des attaques de groupes extrémistes violents. La distribution géographique des projets et programmes correspond aussi aux lieux où les attaques ont été perpétrées. Ceci soulève des questions sur l'approche nationale de prévention qui semble être considérée essentiellement comme un appoint d'actions de contre-terrorisme.

Les lois sur les manifestations sur la place publique, la répression de la cybercriminalité et sur l'interception des communications sont considérées par certaines organisations comme liberticides et comme des freins au travail de la société civile.

Il existe une fracture entre la société civile et le gouvernement. Ce dernier considère une partie de la société civile comme des membres de l'opposition.

Constats et leçons apprises

Il ressort de l'analyse qu'il est nécessaire :

- D'adapter les dispositifs de prévention aux contextes locaux qui peuvent être très fluctuants comme l'illustrent les exemples de Diffa et de Tillaberi;
- D'obtenir le consentement des communautés dans lesquelles les projets et programmes sont déployés et d'adopter une approche sensible aux conflits tout en évitant de les cataloguer de terroristes;
- De connaître les besoins des cibles des programmes en faisant des études préalables pour mieux comprendre les réalités des populations hôtes et de développer des solutions inclusives qui prennent en compte leurs besoins;
- D'assurer la pérennité des actions de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, car ce sont des phénomènes qui se sont développés dans la durée et dont la résolution prendra du temps;
- D'impliquer l'ensemble des parties prenantes aux niveaux local et national, notamment les leaders religieux et coutumiers, les jeunes, les femmes pour avancer sur la base d'une analyse commune et d'un plan d'action consensuel.

10

Conclusion et pistes d'action

Phénomènes aux multiples facettes s'apparentant à une hydre, la radicalisation et l'EV pouvant mener au terrorisme se sont néanmoins imposés dans le discours public au Niger au gré des attaques des groupes. L'urgence de la réponse armée a progressivement été suivie d'actions plus structurées de prévention que la récente adoption de la SNPREV contribuera certainement à mieux ancrer dans les politiques publiques. De plus, l'appartenance du Niger à des coalitions régionales de prévention et de lutte contre l'EV inscrit les actions du pays dans un cadre régional, lui-même en constante évolution.

Même si le pays n'a pas attendu l'adoption d'une stratégie nationale pour mener des actions de prévention, cette dernière ouvre cependant une nouvelle phase dont il sera utile d'évaluer la mise en œuvre dans les prochaines années. De nombreuses leçons peuvent déjà être tirées de l'expérience nigérienne de prévention. Certaines ont déjà fait l'objet d'une documentation. Mais l'ampleur des défis est telle que les politiques publiques, les approches, les programmes et les projets doivent être soumis à une évaluation continue.

Les pistes d'action suivantes émergent de la présente recherche. Les autorités gouvernementales, les organisations de la société civile et les partenaires devraient considérer de :

- Rendre le CMOP opérationnel et le faire mieux connaître auprès des acteurs nationaux et internationaux engagés dans la prévention.
 Ceci peut être fait par une mise en place rapide et un outillage conséquent du Secrétariat exécutif chargé de la mise en œuvre de la Stratégie. Les soucis de coordination et d'harmonisation des standards minimums d'opération, observés lors de l'étude, ne peuvent être résolus à terme que par cette cellule de coordination technique;
- Rendre plus systématique l'extension des actions de prévention sur l'ensemble du territoire et non pas seulement dans les zones jugées à risque ou déjà affectées par le phénomène. L'exemple de Diffa démontre que l'identification des facteurs de vulnérabilité qui préside à la désignation des zones à risque peut être erronée. Ceci permettrait de renforcer la résilience des communautés face à un phénomène qui se généralise;
- Renforcer la collaboration entre civils et militaires. Il existe un manque de communication entre les populations et les

FDS, ainsi que des frustrations dues aux couvrefeux dans le cadre de la lutte contre l'EV. La méfiance est constante à Diffa par exemple entre les jeunes qui sont considérés comme des terroristes et les FDS, qui eux, ne sont souvent pas de la région. Cette collaboration doit être accompagnée d'une protection des populations, car les civils sont de plus en plus les cibles privilégiées des groupes extrémistes violents et ceux qui informent les FDS sont tués en guise de représailles;

- Documenter les nuances qui émergent des manières divergentes dont la radicalisation et l'EV sont vécues sur les fronts est et ouest. La prévention, tout comme la lutte contre l'EV, doit être adaptée aux contextes sur lesquels elle se déploie. L'expérience du Niger est unique compte tenu de son exposition à plusieurs fronts. Les actions de prévention devraient faire ressortir cette spécificité qui peut être partagée avec les autres pays d'Afrique de l'Ouest;
- Renforcer la base empirique sur laquelle repose la formulation des politiques de prévention. De nombreux programmes de prévention reposent sur le postulat que la pauvreté et l'absence de perspectives étaient des facteurs explicatifs de la radicalisation et de l'EV pouvant mener au terrorisme. Le gouvernement devrait faire usage de capacités nationales (CNESS) et internationales (partenaires) pour faire des

- études empiriques qui permettront de mieux appréhender la nature et les différentes articulations du phénomène dans l'espace et le temps. L'élaboration de politiques basées sur des données ainsi créées pourrait fortement améliorer leur impact;
- Instruire les leaders politiques sur les enjeux de la mauvaise gouvernance et en renforçant leurs capacités en matière de gestion financière et de redevabilité;
- Privilégier et valoriser l'expertise locale notamment les chercheurs nationaux. Souvent les informations reçues des acteurs au niveau national ne reflètent pas complètement la réalité sur le terrain. Il est nécessaire d'aller au moins au niveau départemental;
- Mener des études plus poussées sur les dynamiques des groupes d'autodéfense au niveau local. Certains de leurs membres se sont notamment rendus coupables d'exactions contre les populations, contribuant ainsi à détériorer leur image.
- Renforcer l'accompagnement par l'État des initiatives menées par les organisations de femmes et de jeunes. Si leur importance est reconnue dans la Stratégie, l'État pourrait accompagner les actions déjà menées par le G5 Sahel en faveur des femmes et des jeunes;
- Encourager l'association des blogueurs du Niger à être actifs dans la prévention.

Bibliographie

- Conseil National de sécurité, Stratégie de sortie de crise de terrorisme dans la région de Diffa, 14 juin 2019.
- Salif Nimaga, Rapport final Exercice Évaluatif Niger 2020, Fonds pour la consolidation de la paix. (PBF)https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/final_20201013_exercice_evaluatif_niger_2020_draft_final_du_rapport_final_clean.pdf
- Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Rapport du Secrétaire général des Nations unies, A/70/674, 24 décembre 2015.
- Mamoudou Djibo, Rébellion touarègue et question saharienne au Niger, Revue Autrepart 2002/3, Nr 23.
- Rapport provisoire de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, 2020.
- Maikorema, Zakari, 2009. Islam dans l'espace nigérien : 1960-2000. Paris, l'Harmattan.
- Brochure PBF Niger, résultats et impacts 24/09/2020.
- Revue des initiatives de prévention de l'extrémisme violent mis en œuvre au Niger, 2019. https://www.g5sahel.org/wp-content/uploads/2020/11/Lexique-Radicalisation-Extremisme.
- Violent-G5-Sahel-FRANCAIS.pdf Conseil National de sécurité.
- PNUD, Instrumentalisation religieuse et économie de l'insécurité au Niger _ Radicalisation, violence et (in)sécurité au Sahel, Rapport national Niger, 2016.
- Frontlines Young people at the forefront of preventing and responding to violent extremism, PNUD, 2019.
- Building peace education in the Islamic educational context, 2017, Int Rev Educ (Niger).
- Kallewa Manio: An Integrated Approach to Counter Violent Extremism in Diffa, 2018, Search for Common Ground (Niger).
- Applying local solutions to local problems: radio listeners as agents of change, USAID, Octobre 2010 (Niger et Tchad).
- USAID PDEV Program Assessment, Mai 2011 (Niger et Tchad).
- Impact Evaluation of Peace through Development II (P-DEV II) Radio Programming in Chad and Niger, Avril 2015 (Niger et Tchad).
- USAID Peace through development II, Avril 2015, International Relief and Development Inc., Niger, Chad and Burkina Faso.
- Peace through development II Burkina Faso, Chad, and Niger, Rapport d'évaluation, Mars 2018, USAID West Africa (Niger, Chad and Burkina Faso).
- USAID/WA EAS Project for the Regional Peace and Governance Programs Midline Report for Impact Evaluation of P-DEV II in Chad, Niger, and Burkina Faso, Novembre 2017 (Niger, Chad and Burkina Faso).
- Radio as the Voice of God: Peace and Tolerance Radio Programming's Impact on Norms, Article, Perspectives on Terrorism, 2012 (Mali, Niger et Tchad).
- Mid-term evaluation of USAID's counter-extremism programming in Africa, Rapport de recherche and Evaluation, 2011 (Niger, Chad and Mali).
- Preventing violent extremism, North Africa and the Sahel, Policy brief, PREVEX, UE, Décembre 2020 (Algeria, Libya, Morocco, Tunisia, central Sahel: Mali, Niger).

- Sub-Saharan Africa: Societal Reintegration of Ex-Militant Youths, Article, Conflict Studies Quarterly, 2017 (Nigeria, Niger Delta region).
- PNUD, Sur les chemins de l'extrémisme violent en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs, rapport, Bureau régional Afrique, 2017.
- RPC-PREV, D'un océan à l'autre : Cartographie des initiatives de prévention secondaire et tertiaire œuvrant dans un contexte de radicalisation et d'extrémisme violent au Canada, rapport, 2020.
- Brochure informative sur les niveaux de prévention au CPRMV.
- Propositions pour une politique numérique éducative en matière de prévention de la radicalisation en milieu scolaire, CIRTA, 2018.
- A man's world? Exploring the Roles of Women in Countering Terrorism and Violent Extremism, Rapport, The Global Center on Cooperative Security, 2016.
- UNESCO, Les jeunes et l'extrémisme violent dans les médias sociaux : inventaire des recherches, rapport, 2017

Liste des entrevues

Acteurs institutionnels

Programme Prévention CNESS

Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses (Présentation de la stratégie du Niger au colloque de Niamey)

Haute Autorité de consolidation de la paix (HACP)

Cellrad

Médiateur de la République

Société civile

Alliance pour la paix et la sécurité au Niger

Représentant des organisations de la médiation

Représentante des organisations féminines

Plateforme des femmes du G5 Sahel

Coordinateur national artisans de la paix

Programme Dialogue/Justice/Sécurité ONG RAIL NIGER

Conseil national de la jeunesse

CAO

Partenaires régionaux et internationaux

Programme Démocratie, Gouvernance et Conflit USAID NIGER

Search for Common Ground | End Violent Conflict

PNUD

Centre pour le Dialogue humanitaire